

## Copropriétés dégradées : deux opérations d'intérêt national prévues en Ile-de-France



Deux communes d'Ile-de-France, Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Grigny (Essonne), vont prochainement bénéficier d'un nouveau dispositif : les opérations de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD), créées dans le cadre de la loi ALUR, dont l'objectif est de lutter contre l'indignité et la dégradation des immeubles en copropriété.

La première de ces opérations portera sur le quartier du Bas-Clichy à Clichy-sous-Bois, qui comprend notamment les copropriétés du Chêne pointu et de l'Etoile du chêne et regroupe environ 3500 logements dans des conditions de sécurité et d'insalubrité dramatiques.

Par ailleurs, début octobre, Sylvia Pinel a demandé au préfet de l'Essonne de conduire les travaux de préfiguration d'une ORCOD à Grigny. Il s'agit de répondre aux enjeux majeurs auxquels est confrontée la copropriété de Grigny 2, ensemble immobilier de 5000 logements en grande difficulté. [En savoir plus](#)

### ACTUALITÉS

## 4

Ce sont les prochaines dates en 2015 des commissions nationales de lutte contre l'habitat indigne (CNLHI) : 17 avril, 10 juillet, 2 octobre et 27 novembre.

### AGENDA

#### NOVEMBRE

**21** : Atelier « Rénovation énergétique : vers la massification », organisé par le Forum des politiques de l'habitat privé. [En savoir plus](#)

**28** : Atelier « Programme local de l'habitat : parole aux territoires », organisé par le Forum des

### Un nouveau guide sur l'évaluation énergétique



L'Agence nationale de l'habitat (Anah) publie un guide d'aide à la décision à destination des opérateurs et des maîtres d'ouvrage publics : « Les clés de l'évaluation énergétique », réalisé avec des acteurs du secteur. [En savoir plus](#)

### Rénovation thermique : expérimentation du financement de l'auto-réhabilitation accompagnée



L'Anah expérimentera en 2015 de nouvelles modalités de financement pour les projets réalisés pour partie par les propriétaires eux-mêmes. Les chantiers dits d'« auto-réhabilitation accompagnée » (ARA)

politiques de l'habitat privé. [En savoir plus](#)

## Territoires

**28 et 29** : 4ème Rencontre nationale des départements et territoires acteurs de l'habitat à Strasbourg, organisée par le Conseil général du Bas-Rhin. [En savoir plus](#)

## DECEMBRE

**3** : Conseil d'administration de l'Anah.

## À LIRE

[Le guide "Les clés de l'évaluation énergétique"](#)

[La lettre de la politique de la Ville \(CGET\)](#)

[Habitat actualité \(Anil - septembre 2014\)](#)

[Le guide du Propriétaire Solidaire en Île-de-France \(FAPIL\)](#)

pourront ainsi bénéficier des financements de l'Anah et du programme Habiter Mieux. [En savoir plus](#)

## 8èmes Rencontres de la performance énergétique : l'atelier de l'Anah en bref



A l'occasion des 8èmes Rencontres de la performance énergétique, l'Anah, co-organisatrice d'un atelier, a fait le point avec les professionnels du bâtiment sur les nouveaux outils législatifs pour la rénovation énergétique des logements privés. [En savoir plus](#)

## À VOIR

L'intervention de l'Anah : l'exemple de Saint-Etienne



## TERRITOIRES

### Outre-Mer : retour sur une formation de l'Anah sur les copropriétés dégradées



A la demande des collectivités de la Guadeloupe qui ont fait le constat d'une dégradation de copropriétés sur leur territoire, l'Anah a dispensé, à Pointe-à-Pitre, une première formation sur la connaissance et les outils d'intervention sur les copropriétés dégradées que propose l'Agence. Cette session de formation a été organisée en septembre dernier en partenariat avec la Direction Générale des Outre-mer (DGOM) et l'Adil de Guadeloupe. [En savoir plus](#)

### Rénovation énergétique des copropriétés : le bilan de l'opération « Mur/Mur » à Grenoble



Lors des Ateliers de l'Anah le 7 octobre dernier, la communauté d'agglomération de Grenoble-Alpes Métropole a fait le bilan de « Mur/Mur ». Ce dispositif d'incitation, de soutien et d'accompagnement à la rénovation thermique des copropriétés privées, lancé en 2010 pour une durée de 4 ans, avait pour objectif d'améliorer de manière significative l'isolation et le confort des copropriétés construites entre 1945 et 1975 et de réduire la précarité énergétique des ménages les plus démunis. [En savoir plus](#)

## ILS ONT DIT

*« L'Agence nationale de l'habitat doit être tournée dans chacune de ses missions vers l'ambition d'une plus grande égalité des territoires. (...) [L'Anah a] un rôle de financement et d'expertise, mais je souhaite aussi que [sa] mission d'animation territoriale soit au cœur de [son] action. »*

a déclaré Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le 7 octobre dernier, lors des Ateliers de l'Anah 2014.

**DIRECTRICE DE PUBLICATION** Blanche Guillemot  
**REDACTION ET COORDINATION** Eugénie Lanot et Direction de la communication  
**CONTACT** [communication@anah.gouv.fr](mailto:communication@anah.gouv.fr)

[Gérer votre abonnement](#)

« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : [communication@anah.gouv.fr](mailto:communication@anah.gouv.fr) »